

La Vie Dommoise

Bulletin de la Municipalité et des Dommois



N° 87 - FÉVRIER 2024

2. Informations pratiques - 3. Éditorial / Délégations / État Civil - 4/5/6. Les vœux du Maire et du Conseil Municipal
7/8. Du nouveau sur la Charte de Coutume de Domme - 9/10. Activités de l'Hôpital Local - 11/12. La Page de la Communauté de Communes
13/14. Les Brèves de Domme - 15. La Page de l'Office de la Culture - 16/17. Le Calendrier des manifestations - 18. La Page de l'Office de Tourisme
19. La page de l'A.S.T.D. - 20. La Page de l'A.S.B.D.R. - 21/22/23. La Page des Associations - 24. Un Trait d'Histoire



Directeur de la publication :
Jean-Claude CASSAGNOLE

Rédaction :
Comité de rédaction

Photos :
Jean-Paul COIFFET
ASSOCIATIONS
OFFICE DE TOURISME
EMMANUEL LETERTRE
DIVERS

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

Si vous ne voulez pas recevoir cette publication, merci de le signaler à la Mairie.

Informations Pratiques



- **Pompiers** 18 / 112
- **Gendarmerie** 17 ou 05 53 28 66 70
Ouverture au public le Jeudi : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 18h00
En dehors des jours et horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17
ou le 05 53 28 66 70, ou utiliser l'interphone situé au portail de la Gendarmerie.
- **Agence Postale Communale** 05 53 31 17 51
Heures d'ouverture :
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Levée du courrier :
Du lundi au samedi à 10h00.
- **Office de Tourisme** 05 53 31 71 00 - 05 53 31 71 09
e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com - Site : tourisme-domme.com
Heures d'ouverture :
Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- **Infirmière : Anne LACHAUD-THAMIÉ** 06 08 96 57 59
Pour soins au cabinet, 16 Gîtes de la Bastide (Le Pradal), prendre rendez-vous au
numéro ci dessus
- **Sophrologue - M. Jean-Luc CLAESSEN** 06 80 72 44 51
- **Hôpital - Maison de Retraite** 05 53 31 49 49
- **Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.)** 05 53 31 49 49
- **Pharmacie du CAPIOL à CÉNAC** 05 53 28 30 01
- **Messe Dominicale**
(renseignements au Tél. 05 53 59 03 16)
- **Notaires : Permanence le Jeudi matin à la Mairie de Domme.**
(Prendre rendez-vous à l'Étude de M^e OUDOT et M^e POUSSOU)
- **Taxi : M^{me} Yolande MARCEL** 05 53 28 35 71
S.A.R.L. ALLO TAXI 2M 06 42 70 70 53
TAXI PÉRIGORD NOIR 06 38 37 81 68
- **Déchetterie de Pech-Mercier (accès par le CD 46 à Maraval)** 05 53 29 15 59
Heures d'ouverture :
Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
Juillet et Août - du Mardi au Samedi : 6 h 45 à 14 h 00
- **Centre Intercommunal d'Action Sociale** 05 53 28 20 70
Maison des communes à Saint-Martial-de-Nabirat
- **Assistante Sociale : pour connaître les permanences,**
s'adresser au C.M.S. de Sarlat 05 53 02 07 77
- **Espace France Service à Saint-Martial de Nabirat :**
Marie DEVIERS Tél 05 53 31 69 37
Lundi : 14h à 17h30 - Mardi, Mercredi et Jeudi : 9 h à 12 h et 14h à 17h30
Vendredi : 9 h à 12 h et 14h à 16h

Services de la Mairie



Tél. 05.53.28.61.00 - Fax : 05.53.28.61.01

Adresse e-mail : mairie-domme@wanadoo.fr

Site : www.domme.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Samedi : 9 h à 12 h

Contact Maire et Élus aux heures d'ouverture

Marché du Jeudi matin

Bibliothèque Municipale : Samedi : 11 h à 12 h - Mercredi 9 h à 12 h

Éditorial



Chères Dommoises, chers Dommois,

« L'an 2023 est mort, vive 2024 ! » : une nouvelle année commence ; année de notre département et des jeux olympiques en France

Comme le veut la tradition, c'est le 6 janvier dernier que la municipalité a convié la population à la cérémonie des vœux 2024.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez une synthèse de mon discours ainsi que des réalisations 2023 et des perspectives de projets 2024.

Il est important de préciser que ces réalisations, passées et futures, ne sont possibles qu'avec le soutien financier de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département. Pour ces projets, au nom de Domme : que les représentants, collaborateurs et élus qui ont œuvré pour leur réalisation, en soient remerciés.

L'animation de notre commune doit beaucoup aux Associations et à tous les bénévoles qui œuvrent sans compter pour le développement culturel et la mise en valeur de nos sites ; merci à tous pour votre implication à la vie de la commune.

Je tiens à renouveler mes remerciements à tous ceux qui m'aident quotidiennement et contribuent ainsi à l'avancement des travaux et au maintien d'un bon niveau de fonctionnement au sein de notre commune.

Mes vœux s'adressent aux adjoints et conseillers municipaux, aux employés des services administratifs, techniques et périscolaires de la commune, mais aussi à tous les membres des services publics : directeur et personnel de l'hôpital, les enseignants, les gendarmes, le personnel de la trésorerie publique, le personnel de l'office du tourisme et nos pompiers.

Tous mes vœux également aux responsables et bénévoles des associations Dommoises.

Enfin, mes vœux et ceux du conseil municipal s'adressent à vous tous Dommoises et Dommois, jeunes et « moins jeunes » : que 2024 vous apporte santé, joie, bonheur et réussites tant personnelle que professionnelle, à vous ainsi qu'à tous vos proches.

L'année 2024 verra la fin de travaux importants sur la sécurisation des remparts et du site Château du Roy. La poursuite des plantations sur notre parking vert de Saint James, le démarrage des travaux de réhabilitation du musée et de la rue et place Porte des Tours.

Ces derniers travaux ont été décalés au dernier trimestre 2024 du fait des intempéries de novembre et décembre 2023 et décalage de la fin des travaux sur le CD49 « sous la Barre » ; ces derniers devant se terminer pour mars 2024.

Le CD50 va faire l'objet d'une nouvelle étude par le BRGM laquelle démarre le 15 février. Cette étude commanditée par les services de l'État doit apporter ses conclusions pour le 4e trimestre 2024.

L'ampleur des travaux envisagés lors d'une étude précédente nécessite des précisions complémentaires, notamment à la vue des récents glissements de terrains sur cette route.

Vos élus sont conscients de la gêne occasionnée aux riverains et soyez assurés que nous faisons tout ce qui est en nos capacités et responsabilités pour obtenir une réouverture de cette route le plus rapidement possible.

La prochaine réunion publique sera l'occasion de passer en revue tous ces projets...

Bonne année 2024 !

Jean-Claude Cassagnole
Maire de Domme

Délégations



CASSAGNOLE Jean-Claude Maire



ARMAGNAT Patrick Conseiller Municipal
Urbanisme - Suivi des travaux



BONY Bernard Conseiller Municipal
Marché de détail - Circulation et Stationnement



CAMINAIDE Hervé Conseiller Municipal
Cimetière et affaires funéraires



CHAULE Marilyne Conseillère Municipale
Communication - Patrimoine



COUSIN Francis Conseiller Délégué
Fleurissement - Représentation aux syndicats intercommunaux (électricité, eau potable, ordures ménagères, aéroport)



DUFOUR Amandine Conseillère Municipale
Affaires scolaires et périscolaires



GERMAIN Alain Maire-Adjoint
Voirie - Bâtiments communaux - Gestion des équipes techniques - Urbanisme



HUSSON Sylvie Maire-Adjoint
Tourisme - Finances - Patrimoine - Culture - Personnel communal



LAMBERT Bernard Maire-Adjoint
Sécurité - Marché de détail - Tourisme - Commerçants - Communication



LARIVIÈRE Laurence Conseillère Municipale
Patrimoine et Culture - Urbanisme



PELLETIER Patrick Conseiller Municipal
Voirie - Réseaux divers



RAKOWSKI Jean-Jacques Conseiller Municipal
Sécurité et Prévention - Bâtiments communaux



SCHERER Stéphane Conseiller Municipal
Sport et milieu associatif



TROUBADY Eliane Maire-Adjoint
Affaires scolaires et périscolaires - Solidarité - Fêtes et cérémonies

État Civil



Naissances

Lunis LOEF

14 septembre 2023

Décès

Fernande TRAVERSE
Veuve de Gabriel SANFOURCHE

31 août 2023

Rémy François BOUCHET

10 novembre 2023

Catherine MAZET

22 décembre 2023

Jean Claude René Jacques ROUSSEL

23 décembre 2023

Hélène Marie Antonia LACOURT
Veuve de Marcel MARRAULT

08 janvier 2024

Les Vœux du Maire et du Conseil Municipal



Le 6 janvier dernier, Jean-Claude Cassagnole, Maire de Domme, et le Conseil Municipal, ont présenté leurs vœux à la population, occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et de présenter quelques perspectives pour 2024.

Réunions publiques et Communication

Comme elle en avait pris l'engagement l'an dernier, la Municipalité a organisé 2 réunions publiques, en avril et décembre, réunions qui ont eu un réel succès puisque les Dommoises et les Dommois se sont déplacés nombreux à chacune d'elles, entre 80 et 100 personnes. La Municipalité continuera sur le rythme de 2 réunions par an, sauf événement imprévu, et continuera à communiquer autant que de nécessaire, avec la presse locale et via l'application Panneau Pocket, application qui désormais compte plus de 1200 abonnés pour le site de Domme.



Finances

L'analyse du dernier « atterrissage budgétaire » montre que le budget prévisionnel de fonctionnement 2023 devrait être respecté (2 352 500 €) ; pour l'investissement il en est de même (1 698 307 € dont 263 600 € de Restes à Réaliser de 2022).

La capacité d'autofinancement de la commune a baissé en raison des projets et actions de développement réalisés depuis 2014 ; l'arrêté des comptes 2023 devrait confirmer, si on s'en réfère aux chiffres officiels du ministère de l'Économie (site impots.gouv.fr), que cette dernière devrait être bien supérieure à la moyenne de la strate d'appartenance de Domme.

Le niveau d'endettement par habitant est de l'ordre de 308 € au 31/12/2022 (pour 587 € en moyenne pour la strate des communes équivalentes).

Les taux de fiscalité directe locale par rapport à 2022 (Fonciers) et TH de 2017 sur les résidences secondaires ont été maintenus.

Voirie et Urbanisme

L'opération de refonte de l'adressage a été finalisée avec la distribution des plaques de numérotation des maisons. Quelques numéros manquants sont néanmoins en commande. A noter que 2 plaques de route ont été volées.

Suite à la fermeture de la Route Départementale 49 à cause des problèmes d'instabilité des falaises et de glissements de terrains, des travaux ont été entrepris et financés par le Département lesquels devaient se terminer fin décembre. En raison des intempéries de novembre dernier et de ces derniers jours, les dates annoncées sont portées à début février 2024.

Concernant la réouverture du CD50, une réunion avec les services de l'État et du Département doit se dérouler prochainement où les analyses du BRGM et de ses préconisations seront présentées.

Le démarrage des travaux de réfection de la rue et place Porte des Tours étant subordonnés à la bonne fin des travaux sur le CD49 est reporté vers la mi-octobre 2024, après la saison touristique qui cette année va démarrer dès le 1er avril avec le week-end de Pâques.

La moitié de la route qui va du Pradal à La Justice a été refaite ; la portion restante de La Vergnole au Pradal est programmée pour cette année.

Fibre optique : fin 2025 tout sera terminé et d'ici la fin de cette année 90% des travaux seront réalisés sur l'ensemble du département. En attendant cette échéance, à ce jour ce sont 120 000 prises commercialisables, 40 000 Périgordins sont abonnés, 35 000 prises construites sont en phase de réception et l'ensemble des NRO sont posés (chiffres présentés par M. le Président du Département au Ministre délégué au numérique Jean-Noël BARROT lors de son déplacement en Dordogne le 14 décembre dernier). La fin des travaux sur la commune est programmée pour décembre 2024.

En lien avec la mise en place de la fibre sur notre territoire, la Municipalité tient à sensibiliser la population sur la responsabilité civile et juridique qui incombe à tous les propriétaires de parcelles sur lesquelles figurent des arbres menaçant de tomber sur la voirie et plus largement le domaine public.

Les remparts ont été débroussaillés et nettoyés en collaboration avec l'ASBDR.

Des travaux d'entretien de voirie ont été effectués :

- Point à temps sur 80% de la voirie communale (rues et routes). Entretien 3 fois l'an des talus et fossés.
- Reprise des chemins blancs qui le nécessitent.

Cimetière

Reprise des concessions en état d'abandon : des sépultures ainsi récupérées ont été mises en vente.

Les tranches 4 et 5 de réhabilitation de l'allée centrale ont été réalisées ; une dernière tranche sera réalisée cette année pour la petite allée menant du portail « Paillole » à l'allée centrale (secteur partie basse / remparts).

Commerces

La convention pour inciter les commerces de la bastide à rester ouverts pendant l'hiver a été reconduite

Pour rappel : le multiple rural est ouvert toute l'année, merci d'aller y faire vos courses !!

Deux réunions d'information et d'échanges avec les

Les Vœux du Maire et du Conseil Municipal (suite)



commerçants ont été organisées dont une concernant les travaux de dévoiement de la RD 49.

Tourisme

Après 2022, qui avait été une année exceptionnelle, 2023 est une année encore meilleure que ne l'avait été 2022 en termes de fréquentation touristique.

Le classement de Domme en Commune Touristique a été renouvelé.

Un dossier de classement de Domme en Station de Tourisme est en cours d'élaboration.

Domme a reçu le label « petites villes d'avenir ».

Les journées portes ouvertes des grottes ont été reconduites pour les Dommois 2 week-ends par an ainsi que des visites à thèmes l'été.

L'Assemblée Générale de l'association des Plus Beaux Villages de France a été organisée à Domme en mars dernier.

Domme a obtenu le label Terre de jeu 2024 afin de s'engager à organiser des actions ou animations sportives l'année des Jeux Olympiques, en collaboration avec le département.

La commune a obtenu sa 2^e fleur lors du dernier concours des Villages fleuris de France. L'obtention de la 3^{ème} est désormais l'objectif fixé à l'équipe municipale !

La mise en place de nouveaux badges de stationnement et de cartes de stationnement pour les clients des hébergeurs touristiques et la population résidente à l'année a été reconduite.

École & Services à la population

Aire de déchets ménagers : les points d'apports volontaires sur 4 sites (le Pradal, les Ans, les Places, les Pechs Hauts de Caudon), sont opérationnels. La commune travaille, avec le SICTOM du Périgord Noir et le SMD3, à la mise au point de solutions communes visant à résoudre les problèmes engendrés par la mise en œuvre du nouveau procédé de collecte et du traitement des déchets organiques ménagers.

La Municipalité demande à la population de faire preuve de sens civique en respectant les nouvelles procédures et le tri sélectif. N'oublions pas que c'est la communauté qui supporte les conséquences financières de ceux qui font fi du respect de ces procédures.

La commune a voté une participation à l'achat de vélos électriques. Cette aide vient en complément de celle de l'État et de celle de la Communauté de Communes.

Les classes ont été maintenues à la rentrée 2022-2023 avec 115 élèves sur le RPI dont 20 élèves scolarisés à Domme.

Dans le cadre scolaire, ont été organisés :

- des rencontres avec les élus de Domme (9 janvier), et avec les résidents de l'EHPAD (23 mars),
- le Carnaval (10 mars),
- un atelier ludique au musée (12 mai),
- un spectacle de fin d'année (12 juin),

- une classe chantante salle Paul Eluard (6 juin).

Une journée multisport a été organisée pour les enfants le 9 février salle du Pradal, co-financée par les communes de Cénac et de Domme.

Une participation de la commune aux frais de transports scolaires a été votée suite à la révision de la grille tarifaire par la Région.

La commune a financé des séjours pédagogiques pour des élèves dommois du secondaire.

Une rencontre entre la population et les associations dommoises a été organisée le 18 novembre afin de mieux faire connaître ces dernières.

Installation de caméras de vidéoprotection : un avis favorable a été donné au dossier par la Préfecture, une subvention de l'État a été accordée et les devis pour une installation prévue début 2024 ont été adoptés.

Culture et événements

Reconduction et participation aux événements traditionnels : journée des moulins et du patrimoine meulier, fête des Confréries, Octobre Rose, Téléthron intercommunal de Domme-Cénac et Saint Martial, marché de Noël avec un concours pour primer la plus belle décoration de Noël pour les particuliers et les commerces.

Plusieurs émissions de TV (TF1, France2, France3, France Bleu Périgord...) ont été tournées à Domme dont « La Carte aux Trésors ».

Participation de la commune aux événements organisés par la Communauté de Communes : Odyssée Dordonha (10/04/2023) et la Rustine (randonnée VTT de 220 kms sur les 23 communes du territoire : 1er & 2/07/2023).

Trail « Croisade en Périgord Noir » organisé par le Club Athlétique Belvésois. Cette épreuve est désormais un événement sportif majeur du Pays de Périgord Noir. Prochaine épreuve le week-end du 19-20 octobre 2024. Merci aux participants des 4 équipes qui ont couru sous notre bannière « Domme » !!

La commune a adhéré au dispositif mis en œuvre et financé par le Département « Mes nouveaux Voisins ».

La distribution d'un colis de Noël aux « anciens » de Domme a été réitérée.

Patrimoine

Château du Roy : réalisation d'une campagne de 3 semaines de fouilles dans le cadre de la poursuite du projet collectif de recherche, démarrage des travaux de stabilisation des vestiges par l'entreprise SGRP, reconduction d'une campagne de fouilles dans le cadre de la poursuite du projet collectif de recherche pour l'année 2024 (du 16/06 au 13/07/2024).

Remparts : poursuite des travaux de consolidation et de restauration par l'entreprise « Les Compagnons Réunis », exécution de la tranche 2 et démarrage de la tranche 3 de travaux.

Musée de Domme : réalisation de l'anoxie et du récolement des collections, dépôt du permis de construire.

Les Vœux du Maire et du Conseil Municipal (suite)



Réalisation de la brochure sur la naissance de la bastide et diffusion à toute la population de Domme suite à la donation à la commune par M. Michel Capdessus d'une copie historique de l'acte de fondation de la Bastide de Domme.

Installation de plaques QR Codes sur plusieurs bâtiments de la commune dans le cadre d'une opération de valorisation du patrimoine.

Bâtiments communaux

Logements communaux : réfection de 2 logements (rue Taillefer – Croix des Prés) en vue de leur mise en location, réfection des volets (peinture) de 2 logements (rue Paul Reclus et rue de l'Evêque), réalisation de diagnostics de performance énergétique sur tous les logements.

Réalisation des travaux de réfection des ailes du Moulin.



Participation de la commune aux travaux de peinture de l'espace beauté qui s'est ouvert au sein de l'Hôpital local.

Nouvelle Gendarmerie : achèvement des travaux (dont l'installation d'un transformateur électrique) et emménagement des gendarmes dans leurs nouveaux locaux et logements le 16/11/2023.

Démarrage des travaux de création du city-stade avec attribution de subventions de l'État au titre de la DETR 2023 et de l'Agence Nationale du Sport.

Eglise de Domme : remplacement à neuf des battants des 2 cloches et sécurisation des accès, mise aux normes du paratonnerre.

Réfection en cours de la terrasse de la salle Paul Grassé avec la participation financière de l'ASTD.

Travaux à l'école (classes, garderie et cour de récréation) : peinture des boiseries, nettoyage de la cour, travaux de réfection dans les classes.

Projets 2024

Sans revenir sur ceux en cours, les projets « phares » que les élus ont positionnés cette année sont les suivants :

- Aménagement d'un ensemble de terrains à construire (entre 10 et 12 lots viabilisés et vendus « prêt à construire ») sur la parcelle acquise par la mairie en 2023 au Pradal.

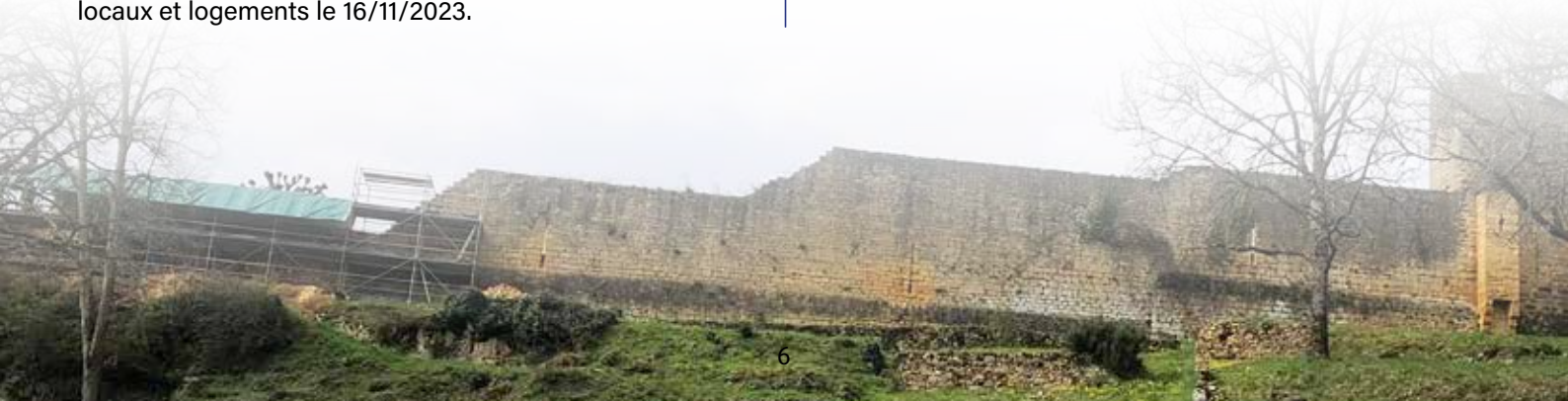
- Aménagement d'un parking « 2 roues » (vélos et motos) sur la partie de terrain non utilisée jusque-là au parking du Belvédère. Cet aménagement doit se faire avec la réhabilitation du bâtiment « anciennes toilettes publiques » en « bâtiment casiers consignes » et l'installation de bornes de recharge électrique pour 2 roues.

- Réhabilitation de l'aire de jeux enfants et de la zone pique-nique attenante du jardin public.

- Création d'une Brigade Mobile de Gendarmerie (BMG).

La commune a déposé un dossier de candidature fin 2022 sur ce dossier et le Président de la République a annoncé fin octobre dernier que DOMME faisait partie des communes retenues pour accueillir une BMG. La candidature a été déposée sur la base d'un projet qui consiste à réhabiliter totalement les locaux de l'ancienne caserne et d'en faire des logements permettant d'accueillir les gendarmes. Sans entrer dans les détails de ce projet, dont certains d'ailleurs sont toujours en cours de réflexion, le Maire a tenu à préciser que si la commune n'obtient pas un subventionnement suffisant (à savoir que la somme des subventions attribuées permette de ne pas mettre en péril les finances de la commune), alors le projet sera abandonné.

- D'autres projets seront mis à l'étude dont notamment la réhabilitation totale de l'actuelle salle omnisport du Pradal.



Du nouveau sur la charte de coutume de Domme de 1257



La traduction de la Charte de coutume de Domme de 1257, relevée en latin par J. Maubourguet en 1930, a été publiée en mars 2023 par la mairie de Domme dans la brochure dédiée à l'origine de la bastide, grâce au travail et à la générosité de M. Capdessus (cette brochure est toujours disponible en mairie, pour les personnes intéressées).

Cet infatigable passionné cherche toujours à connaître les détails manquants et il nous a envoyé les résultats de de ses récentes recherches.

Si cet épisode de la naissance de Domme vous a intéressés, voici donc les dernières conclusions de M. Capdessus qui espère toujours retrouver les documents originaux.

Et si par miracle vous possédiez des documents pouvant l'aider, nous vous serions reconnaissants de nous en donner une copie !

Marilyne CHAULE, Conseillère Municipale



Courrier de Monsieur Capdessus (Janvier 2024)

« J'ai récupéré le document joint* sur le site internet de la Médiathèque Pierre Fanlac de Périgueux, nous écrit-il.

Il s'agit d'un procès entre l'évêque de Sarlat et la communauté de Domme, mais bien qu'il se passe en 1730, les avocats font référence à beaucoup de documents anciens, notamment à la charte de 1257.

Mais l'exemplaire signé du seigneur et contresigné de l'abbé de Sarlat m'échappe toujours !

En attendant je vous envoie une petite synthèse de ce que j'ai appris dans les divers sites visités. »

**La copie de ce document sera remise à la commission histoire de l'association des Bastides du Périgord.*

« La traduction de la charte de 1257 est donc publiée dans la brochure de mars 2023. On y précisait que le seigneur de Domme, Guillaume de Gourdon, et les consuls et les habitants s'étaient mis d'accord pour rédiger une charte

relative « aux coutumes, usages, libertés et immunités ainsi qu'à des questions diverses ».

Pour effectuer ce travail deux personnes (Raymond de Maletterre, chevalier, et Bernard Fabre) avaient été désignées par le seigneur, comme « arbitres, conciliateurs ou amiables compositeurs ».

En conclusion du document rédigé, les deux arbitres précisait que « ceci est notre arbitrage publié, prescrit et promulgué par nous, Raymond de Malaterre et Bernard Fabre, en vertu du serment fait de notre main pour être tenu pour toujours et observé inviolablement ».

Cette charte, par les sujets abordés (marchés, jugements, police etc), ressemble aux chartes de l'époque. Par contre, le fait qu'elle ne soit ni datée ni signée du seigneur est très inhabituel, et pouvait laisser penser qu'il s'agissait d'un projet de charte et non d'une charte approuvée par le seigneur.

Pour essayer de préciser ce point, nous avons repris les recherches que nous avons effectuées antérieurement dans les archives publiques. Nous avons ainsi découvert des informations (qui semblent à ce jour non exploitées) grâce aux archives du procès que la Communauté de Domme a soutenu contre l'Evêque de Sarlat, de 1728 à 1738. Ce procès a suivi les phases habituelles de la justice : jugement en 1^{re} instance, puis appel devant le Parlement de Bordeaux et enfin cassation devant le Conseil d'Etat. Ce qui explique qu'il ait duré 10 ans !

Rappelons que ce procès a démarré à l'initiative de l'évêque qui prétendait être suzerain de la communauté de Domme, ce que cette dernière niait énergiquement, disant n'avoir jamais eu à rendre hommage qu'au roi de France. Un des arguments essentiels sur lequel s'appuyait l'évêque était un exemplaire de la Charte de coutume de 1257 qui avait survécu aux pillages et aux incendies et qui comportait **la signature de Guillaume de Gourdon mais aussi le sceau de son suzerain, l'abbé de Sarlat.**

L'évêque de Sarlat soutenait de façon générale ses prétentions en indiquant que tous les terrains à la périphérie de Sarlat (donc le Mont Dôme) avaient été attribués à l'abbaye de Sarlat lors de sa fondation par **Clovis**. Par la suite **Charlemagne** avait confirmé cette donation. Mais, malheureusement, l'évêque ne possédait aucun parchemin de ces nobles origines car, disait-il, les guerres qui se sont succédé en Périgord du 13^e au 17^e siècle ont entraîné la destruction de la plupart des archives.

La communauté de Domme était un peu mieux pourvue en fait de documents anciens mais surtout, elle avait antérieurement et de longue date rendu hommage, dans les formes imposées, au roi de France son suzerain. Et jamais aucun prédécesseur de l'évêque de Sarlat n'avait prétendu que la Communauté de Domme ait été dans l'obligation de lui rendre hommage en tant que suzerain.

Du nouveau sur la charte de coutume de Domme de 1257



L'absence de documents décisifs a amené les parties à exploiter à fond les documents qui avaient survécu aux guerres. C'est ainsi que l'élaboration de la charte de coutume (500 ans avant le procès) a fait l'objet de commentaires détaillés et de discussions serrées entre avocats.

Deux documents abordent explicitement la Charte de coutume de 1257

Le premier est un courrier* de l'évêque adressé à la Communauté de Domme lors des discussions préliminaires à la procédure d'appel (vers 1730)

DOCUMENT N°1 « l'exposant (l'évêque) a encore en main une belle preuve pour ajouter à tout cela ; c'est un acte contenant les coutumes, uz, libertez et immunitiez de Domme, passé entre le seigneur et les habitants, le lundi après la fête des Apôtres Saint Philippe et Saint Jacques et les habitants, et la promesse de les entretenir, on trouve ces termes remarquables : nous prions le vénérable seigneur, grâce à Dieu abbé de Sarlat de qui nous tenons en fief le castrum de Domme au nom du monastère de Sarlat de (bien vouloir) apposer son sceau sur le présent document en témoignage de son autorisation. Et nous, grâce à Dieu abbé de Sarlat, à la demande dudit Guillaume de Gourdon, nous apposons notre sceau sur cette charte en entier, en témoignage et perpétuelle mémoire de ce document. Voilà la preuve de directité la plus ancienne, la plus authentique et la plus belle qu'on puisse donner, précédent de 100 ans aux hommages qui sont venus ensuite. Qui penserait à la contester dans le degré d'authenticité »**

DOCUMENT N°2 : Il concerne le jugement du Conseil d'Etat du 31/03/1738 qui annule le jugement prononcé en appel par le Parlement de Bordeaux en 1732 et donne ainsi entièrement raison à la Communauté de Domme. Le jugement comprend 16 pages imprimées très serrées qui citent toutes les pièces du procès et en donnent un résumé. Notamment à la page 14, on trouve la rédaction suivante :

« Pièce produite par le Sieur Evêque de Sarlat, scavoir ; Sentence Arbitrale en forme de Transaction rendue entre Guillaume de Gordon, seigneur du château de Domme et les Habitants et Communauté du même lieu, au sujet des Coutumes, Usages, Libertés et Exemptions desdits Habitants, par laquelle, après que les parties ont confirmé ce que les Arbitres avaient ordonné de leur consentement, elles prient l'abbé de Sarlat, duquel elles tenaient la Châtellenie du Château de Domme en fief au nom de l'Abbaye de Sarlat de vouloir apposer son cachet sur ledit Acte, aux quelles prières l'abbé inclinant, il apposa son cachet en conformité de la réquisition, du lundi d'après le 1 mai 1257 »

***Rogamus etiam et requisimus Venerabilem Virum et religiosum Dominum G. Dei gratia Abbatem Sarlatensem, a qui Castrum e Domma praedictum, tenemus in feodum nomine Monasterii Sarlatensis, quod ipse praesentibus litteris sigillum suum apponet intestimonium praemissorum.*

Et ensuite il a ajouté : Et Nos dictus G. dei gratia Abbas Sarlatensis, ad preces et instantias dicti Gyuillaelmi de Gordiono, et in testimonium et perpetuem memoriam cunctorum, sigillum nostrum apposuisus huic cartae.

Activités de l'Hôpital Local



Cérémonie des vœux de l'Hôpital

La traditionnelle cérémonie des vœux à l'ensemble des équipes du Centre Hospitalier de Domme s'est tenue vendredi 19 janvier au sein du jardin d'hiver.

Madame la Directrice, Corinne MOTHES, Madame la Directrice Déléguée, Elise LEONARD, et le Président du Conseil de Surveillance, Jean-Claude CASSAGNOLE, étaient heureux de retrouver le personnel hospitalier pour un moment de convivialité partagé.

L'occasion de remercier l'ensemble des agents hospitaliers pour leur investissement et de renouveler toute la confiance dans la capacité collective à relever les défis du service public hospitalier.

La cérémonie des vœux, c'est aussi le moment des bilans et des projections.



2023 : une année riche de projets et d'actions

Une année 2023 qui a commencé pour le Centre Hospitalier de Domme avec la transmission du rapport de certification par la Haute Autorité de Santé. L'établissement a été certifié « Qualité des soins confirmée ». Ce résultat est le fruit d'une réalisation collective qui témoigne de l'engagement indéfectible envers des normes de qualité et de sécurité des soins élevées, au service direct des usagers du territoire.

2023, c'est également des aménagements de l'espace et des embellissements au sein de l'établissement qui témoignent de l'engagement à créer un environnement propice au bon rétablissement des patients, à la logique domiciliaire de l'EHPAD et à des conditions de travail agréables et stimulantes pour le personnel.

Trois temps forts, festifs et conviviaux, ont rythmé la vie de l'EHPAD en 2023 :

- La kermesse estivale, organisée grâce à l'aide de la Mairie et de l'association dommoise de pétanque, a permis aux familles, aux professionnels et leurs enfants, de fêter l'arrivée de l'été sur le belvédère de Domme.

- Dans le cadre d'un partenariat avec le Département et le Comité départemental de Rugby, l'EHPAD a vécu au rythme de la Coupe du Monde de Rugby d'octobre à novembre. Un programme varié incluant la retransmission des matchs, des repas thématiques, la participation des résidents au match-derby Sarlat / Belvès et l'organisation de séances de rugby adapté sur le stade de Cénac.

- L'année s'est clôturée pour les résidents par les traditionnelles fêtes de fin d'année et l'organisation d'une journée cabaret.

Le CH de Domme a, en 2023, rempli son rôle de promoteur de santé sur son territoire en poursuivant son cycle de conférences en santé publique, en organisant une journée « bien vieillir » et en utilisant un format de prévention ludique : l'escape-game.

L'année 2023 fut également marquée par l'obtention du label « Nettoyage sain » pour l'établissement. Un label qui illustre l'engagement de la structure dans une démarche de développement durable pragmatique et participative.

2024 : Des perspectives ambitieuses

Les projections pour l'année 2024 reflètent le désir de rester dynamique et évolutif vis-à-vis de l'offre de coordination avec les établissements membres du GHT Dordogne tout en demeurant un hôpital de proximité attentif aux besoins de la population de son territoire et partenaires des autres acteurs de santé locaux.

La rédaction en 2024 du projet d'établissement 2024/2028 sera une étape cruciale dans l'évolution de l'établissement. Ce projet comprendra l'intégration du SMR de Domme à la filière bariatrique du GHT et le développement d'un programme d'éducation thérapeutique du patient.

2024 sera aussi l'année de construction d'un projet d'amélioration de la qualité de vie au travail suite à l'engagement de notre établissement dans la démarche de baromètre social.

Activités de l'Hôpital Local (suite)



Conception/réalisation : Direction de la communication CHPérigueux

ACCUEIL DE JOUR LE TEMPS PARTAGÉ

INFO

Pour les personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et vivant à domicile.

CENTRE HOSPITALIER DE DOMME



POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER :

② à l'accueil de jour
accueil.jour@hldomme.com
05 53 31 49 73



www.ch-domme.fr
CentreHospitalierdeDomme

CENTRE HOSPITALIER DE DOMME
3 rue de l'hôpital - 24250 Domme



ACCUEIL DE JOUR

En savoir



PRATIQUE
&
UTILE



L'accueil de jour « le temps partagé » est une unité indépendante située au rez de chaussée du Centre Hospitalier de Domme.

LES OBJECTIFS

- Faciliter le maintien à domicile de la personne âgée en favorisant son autonomie par des stimulations cognitives et corporelles au cours de la journée
- Valoriser la personne accueillie au travers d'activités qui lui sont proposées en étant à son écoute, dans un environnement agréable et stimulant
- Restaurer le lien social au travers des échanges avec les autres personnes accueillies et le personnel soignant
- Aider, soutenir, informer les familles et les aidants dans l'accompagnement au quotidien

HORAIRES D'ACCUEIL

Horaires : 9h30 à 16h00
Le transport peut être assuré par l'établissement.

ÉCOUTE



DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE TYPE

9h30/10h00 : accueil des personnes par l'AMP (aide médico-psychologique), avec moment convivial autour d'un café, temps d'échanges et présentation des activités de la journée.

10h00/11h45 : activités cognitives (mots croisés, écriture, ...)

11h45/14h00 : repas thérapeutique (mise du couvert, vaisselle ...)

14h00/14h45 : temps de repos ou activité calme

14h45/15h45 : activités / sorties...

15h45/16h00 : goûter

16h00/16h15 : départ des personnes accueillies



LES ACTIVITÉS

- Ateliers de stimulation de mémoire
- Ateliers dextérité
- Ateliers de stimulation corporelle
- Ateliers travaux manuels/ créatifs
- Ateliers thématiques
- Atelier Snoezelen

La Page de la Communauté de Communes



Aborder le vieillissement avec plus de sérénité

« Être vieux, c'est être jeune depuis plus longtemps que les autres. C'est tout. » Ce réalisme teinté d'humour si cher à Philippe Geluck, célèbre auteur de la bande dessinée « Le Chat », sera le fil conducteur de l'après-midi d'animations proposé le jeudi 6 juin dans le bourg de Villefranche-du-Périgord.

Tout au long de l'après-midi, les visiteurs pourront s'informer auprès des professionnels mobilisés, notamment sur les thèmes du logement (aménagement et confort, sécurité), de l'accès au droit aux aides, du sport adapté et de la prévention santé, de la conduite automobile.

À 15h30, le spectacle musical filmé « Avant j'étais vieux » sera projeté à la salle de cinéma. L'histoire de Pierre, dont le récent passage au statut de retraité chamboule l'existence et ses relations avec ses proches. La séance sera suivie d'un débat avec une psychologue.

À partir de 13h30, l'association Les Amis du Foirail de St-Laurent-la-Vallée initiera les curieux au rampeau, jeu de quilles traditionnel du Périgord. Il sera également possible de se restaurer sur place.

Cet après-midi est organisé par le groupe de travail porté par l'animatrice du Contrat Local de Santé, Chloé Le Gall, et le DAC-PTA 24*. Le programme est en cours de finalisation. Il sera disponible en détails quelques semaines avant le 6 juin sur le site Internet de la communauté de communes www.domme-villefranche-du-perigord.fr

*spécialisé dans la coordination de l'intervention des professionnels santé et du médico-social auprès des personnes atteintes de maladies chroniques et en perte d'autonomie

France Services, un service plébiscité

La fréquentation des accueils France Services de Saint-Martial-de-Nabirat et Villefranche-du-Périgord a connu une hausse de 58 % en 2023. Cette augmentation s'explique notamment par la campagne de déclaration des biens immobiliers. Le public accueilli est, à 82 %, âgé de plus de 55 ans.

Contact :

Antenne de St-Martial : 05 53 31 69 37

Antenne de Villefranche-du-Périgord : 05 53 59 47 72
pointpublic.msap@comcomdv.fr

Ma Prime Vélo : ça continue en 2024 !

Le dispositif Ma Prime Vélo est une aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Il est reconduit en 2024 pour la troisième année consécutive.

D'un montant de 100 €, l'aide n'est versée qu'à une seule personne d'un même foyer. En 2023, 48 personnes se sont vu attribuer cette subvention.

Pour en bénéficier, il faut remplir un formulaire de demande et signer une convention précisant les

conditions d'attribution. Ces documents sont à télécharger directement sur le site Internet domme-villefranche-du-perigord.fr ou sur demande au 05 53 29 09 14 ou par email à contact@comcomdv.fr



Ateliers numériques seniors : prochaine session en mars

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale et la Communauté de communes Domme Villefranche-du-Périgord relancent les ateliers numériques seniors !

Si vous avez déjà quelques bases sur l'usage du numérique (savoir vous repérer sur votre appareil, naviguer sur Internet, envoyer un mail simple...), cette nouvelle session est faite pour vous !

Ateliers numériques seniors

PRATS DU PERIGORD

« Vous avez une tablette ou un smartphone, venez améliorer vos compétences numériques »

Niveau Intermédiaire

Programme

- Atelier 1 : jeudi 7 mars 2024**
Personnaliser et organiser sa tablette ou son smartphone
- Atelier 2 : jeudi 14 mars 2024**
Découvrir l'univers des réseaux sociaux et des messageries instantanées
- Atelier 3 : jeudi 21 mars 2024**
Envoyer et recevoir des documents par mail ou par message
- Atelier 4 : jeudi 28 mars 2024**
Prendre des rendez-vous en ligne
Gérer un agenda électronique
- Atelier 5 : jeudi 4 avril 2024**
Faire des achats sécurisés sur Internet

Mairie
Salle du conseil
10h à 12h30

Ateliers gratuits

Renseignements et inscriptions
05 53 53 20 40
secretariat.prevention@cassiopea.fr
www.cassiopea.fr

cassiopea
PRÉVENTION SENIORS

enedis
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DOMME-VILLEFRANCHE-DE-PÉRIGORD

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DOMME-VILLEFRANCHE-DE-PÉRIGORD

La Page de la Communauté de Communes (suite)



Ces **cinq séances de niveau intermédiaire** animées par Cassiopea se dérouleront à la salle du conseil de la mairie de Prats-du-Périgord, les jeudis du 7 mars au 4 avril, de 10h à 12h30.

Ateliers gratuits, sur inscription (places limitées) au 05 53 53 20 40 ou par email à secretariat.prevention@cassiopea.fr

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : le Portrait de territoire disponible en ligne

À quoi ressemble notre territoire actuellement ?

Ses caractéristiques paysagères et architecturales, ses exploitations agricoles, son évolution démographique, son parc résidentiel, ses équipements, ses dynamiques économiques ?

Les réponses à ces questions se trouvent dans le Portrait de territoire dressé par le bureau d'études Karthéo en charge de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Ce document, enrichi de cartes, permet d'analyser ce qui fonde la vie quotidienne des habitants. Il est à retrouver sur notre site Internet [www.domme-villefranche-du-perigord](http://www.domme-villefranche-du-perigord.fr)

Le SPANC déménage et regarde vers l'avenir

Les trois agents du SPANC ont investi leurs nouveaux bureaux, situés à l'entrée de St-Martial-de-Nabirat. Avec cette opération, la communauté de communes anticipe le transfert de la compétence assainissement (aujourd'hui dévolue aux communes), qui nécessitera le recrutement d'agents spécialisés.



Une comédie sur la parentalité le 12 mars à Sarlat

Le Contrat Local de Santé participe à l'organisation du spectacle « Les parents Thèses » qui aura lieu le 12 mars prochain dès 19h, à la salle Pierre-Denoix de Sarlat. Cette comédie est gratuite et ouverte à tous, et sera suivie d'un buffet.

Sur scène, Patrick et Géraldine se préparent à **devenir**

parents. Face à cette responsabilité, ils s'interrogent. Comment faire le tri entre les conseils « avisés » de la famille, des amis, des professionnels et, globalement, de tous ceux qui savent ou prétendent savoir ? Qui écouter ? A qui faire confiance ? Avec un ton décalé et humoristique, la pièce **dédramatise** les enjeux de la parentalité et de la santé environnementale, tout en favorisant **l'accueil des jeunes enfants dans un environnement plus sain**, la pièce de théâtre a été imaginée par la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine en association avec l'Agence régionale de santé.

POSSIBILITÉ DE RÉSERVER UNE PLACE DANS UN MINIBUS AU DÉPART DE CÉNAC ET VILLEFRANCHE

Horaires et lieux de départ : Accueil de loisirs (école) à Villefranche-du-Périgord à 18h et crèche La Courte Échelle à Cénac à 18h30.

Renseignement, inscriptions au spectacle et réservation du minibus : 06 37 84 79 67 / magali.chapelle@n.aquitaine.mutualite.fr

L'année commence bien à l'Espace Jeunes

Les ados de l'Espace Jeunes ont profité d'une journée à Brive, le 5 janvier dernier. Ils ont été une dizaine à visiter le marché de Noël le matin et profiter de la patinoire l'après-midi.



Ce programme hivernal se poursuit en février avec notamment, le 28, une journée commune au Lioran avec les accueils de loisirs de Castelnau et de Villefranche.

Situé à Daglan, l'Espace jeunes de la communauté de communes est ouvert aux jeunes à partir du collège, jusqu'à 17 ans, durant les vacances scolaires ainsi qu'un samedi par mois. Un service de navette en minibus est proposé au départ de Cénac ainsi que de Villefranche. Départ le matin à 8h30 et retour le soir pour 17h30.

Contact Benjamin Laporte (directeur)

au 06 07 26 66 31 / espacejeunes@comcomdv.fr

Site internet : www.jeunesdv.fr -

Réseaux sociaux : Espace Jeunes Domme-Villefranche

Les Brèves de Domme



Téléthon 2023

Le Téléthon 2023 de Domme-Cénac-St Martial s'est déroulé à Saint Martial de Nabirat. Diverses manifestations ont été organisées dans le cadre de ce rendez-vous caritatif annuel. Le 18 novembre, un excellent pot-au-feu préparé par M. Jérôme Roda a réuni une cinquantaine de convives au Foyer Rural. Le 9 décembre après-midi, diverses activités se sont déroulées dans divers lieux de la commune (randonnées pédestres et cyclistes, pétanque, lavage de voitures, vente d'objets divers, lectures, démonstration de batteries et de danses de salon). Après le tirage d'une tombola dotée d'une centaine de lots offerts par les commerçants des 3 communes (nous les en remercions), un apéritif a réuni tous les participants. Au final la somme des fonds collectés s'élève à 5.118 €. Un grand merci à tous les participants pour leur générosité et leur dévouement. Le Téléthon 2024 se déroulera à Cénac et St Julien.



La Salle du Pradal

La salle polyvalente du Pradal est propriété de la Communauté de Communes de Domme-Villefranche depuis une dizaine d'années.

Celle-ci souhaite réhabiliter cette salle et y effectuer des travaux afin qu'elle puisse répondre aux besoins des habitants, associations... du territoire communautaire.



Sachant que cette salle est située à Domme et que dans le cadre du projet de réhabilitation de celle-ci, une participation financière de la commune de Domme sera à engager, le Conseil Municipal de Domme a initié une réflexion sur la future destination de cette salle de manière à en faire part au Conseil Communautaire.

Une réunion du conseil municipal sur cette unique question s'est déroulée en novembre dernier. Après échanges et débats, le Conseil Municipal, à l'issue de cette réunion, s'est prononcé en faveur de la réalisation d'une

salle polyvalente à vocation sportive, culturelle, de foire et de congrès.

La position du Conseil Municipal de Domme a été validée par voie délibérative le 12 décembre 2023 et communiquée à la Communauté de Communes de Domme-Villefranche.

Avancée des travaux sur la RD 49

La route départementale n° 49 est en train de faire peau neuve. En effet la surprise sera de taille lorsque vous découvrirez le travail titanesque réalisé et sécurisé par les entreprises en relation et en coordination avec les services du Département qui sont à la tête de l'ouvrage, avec bien entendu la Mairie de Domme.

Un énorme chantier qui est sur le point de se terminer. La météo de la fin de l'année 2023 a retardé l'avancement du chantier qui a bien avancé par la suite ; aussi les travaux pourront être achevés fin février voire mi-mars.

Dans un second temps la route sera fermée à peu près deux jours courant avril pour affiner un magnifique revêtement qui permettra un accès des plus agréables à notre bastide. Un peu de patience et la surprise sera des plus agréables pour tous les usagers.

Bernard Lambert, Maire-Adjoint



Vœux des Pompiers

La traditionnelle cérémonie de présentation des vœux des Pompiers s'est déroulée à Domme le 2 février dernier salle de la Rode, en présence du Contrôleur Général Alain Rivière, de nombreux officiers du SDIS 24, des Maires et élus des communes rattachées au Centre d'Incendie et de Secours de Domme, et des pompiers de Domme, qu'ils soient en activité ou anciens pompiers membres de l'Amicale. Cette cérémonie a été l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et de récompenser de jeunes recrues et des pompiers chevronnés tel Stéphane



Les Brèves de Domme (suite)



Peyruchaud distingué pour 30 ans de service. Ce fut aussi l'occasion pour Jean-Claude Cassagnole d'offrir au Corps des Pompiers de Domme un nouveau drapeau, l'ancien drapeau en mauvais état ayant été mis sous cadre.

Pose d'un paratonnerre sur l'église

Considérant la nécessité de protéger au mieux l'église de Domme et ses abords contre la foudre et que l'équipement de protection existant n'était plus efficient, le Conseil Municipal a missionné l'entreprise BODET Campanaire pour la mise aux normes du système de protection de l'église de Domme. Les travaux ont été réalisés à l'automne dernier.



Adressage

Les personnes qui n'ont pas encore retiré les plaques de numérotation de leur maison peuvent le faire à l'accueil de la mairie de Domme aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci. Il reste en effet encore un grand nombre de plaques à retirer. Les personnes concernées devront être obligatoirement munies du certificat d'adressage qui leur a été délivré par la Mairie de Domme.

Pour rappel, il incombe aux personnes de renseigner les divers organismes et administrations de leur nouvelle adresse au moyen du certificat qui a été délivré.

Domme : Village accueillant

Dans le cadre du dispositif expérimental « Mes nouveaux voisins », élaboré en partenariat avec le Département de la Dordogne, la commune de Domme compte parmi les 10 communes de la Dordogne qui se sont portées volontaires pour accueillir des candidats en quête de reconversion professionnelle ou de nouveau projet personnel. Il s'agit, pour ces candidats en réflexion sur une future installation sur le territoire, de s'immerger un temps dans une des 10 communes.

Quelques Dommois ont accepté de passer quelques heures avec eux, le temps d'une rencontre, d'une activité, d'une balade ou encore de les héberger 1 à 2 nuits selon la demande.

Chaque candidat a un parcours qui lui est propre mais tous partagent le même objectif : s'installer un jour à la campagne.

Le concept « Mes nouveaux voisins » peut les aider à murir leur projet en découvrant sur place un environnement parfois méconnu et ce, en toute saison.

La première candidate reçue à Domme (fonctionnaire de catégorie A relevant du ministère de la justice) avait décidé de passer dans 3 communes dont Domme pour vérifier si son souhait de s'installer dans cette région était réalisable. Elle est restée 2 jours à Domme malgré le mauvais temps et a, depuis, eu l'occasion de remercier ses hébergeurs Marianne et Jean-Marc ainsi que toutes les personnes avec lesquelles elle a pu échanger et s'enrichir de leur expérience et de leur connaissance du terrain, le jeudi 18 janvier 2024 (jour de marché). Et, afin qu'elle ait un souvenir original, en sus des cadeaux offerts par la Municipalité, elle

a pu manger « La Mique », ce qui n'est pas permis à tout le monde !

Ce dispositif visant à accueillir de nouveaux résidents dans notre territoire a, quelle que soit l'issue pour certains, un double intérêt : pour l'accueillant, c'est l'assurance d'une belle rencontre et, pour l'accueilli, c'est la possibilité de voir plus clairement si le projet envisagé peut être viable en collectant un maximum d'informations sur les besoins du territoire, la réalité économique, le logement, les transports, le climat, la vie sociale et culturelle, le cadre de vie et la beauté de la région.

En tout état de cause, c'est promis, Claudine reviendra déambuler dans Domme et si tout va bien, elle devrait acquérir un terrain à Beaumont et rester sur notre territoire.

On ne peut que le lui souhaiter.

Mi-février, grâce à Sophie Le Gal, porteuse du dispositif en Dordogne, une nouvelle candidate devrait passer par Domme et gageons qu'elle sera bien accueillie !

Sylvie Husson, Maire-Adjoint



Domme : une commune labellisée « Village d'Avenir »

Dans le cadre du plan France Ruralités, le dispositif « Villages d'avenir » a été conçu pour accompagner les communes rurales de - de 3500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement et faciliter le travail des élus en les orientant vers les aides existantes de l'Etat et/ou autres partenaires.

Il s'agit de leur apporter un appui complémentaire sur mesure en ingénierie. Celui-ci est piloté par l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

A la suite d'un appel à candidatures, une première vague de labellisation a été arrêtée par les préfets et un certain nombre de communes ont été identifiées pour bénéficier d'un soutien en la personne d'un chef de projet pouvant être dédié pour une durée de 12 à 18 mois.

En Dordogne, 28 candidats sur 45 communes ont été retenus dont Domme qui avait présenté plusieurs projets sur des thématiques diverses et variées portant sur la rénovation du bâti dégradé, la transition énergétique, le patrimoine, le cadre de vie et l'engagement citoyen.

Le préfet de la Dordogne, en date du 3 janvier 2024, a indiqué qu'il retenait la candidature de Domme dans le cadre d'une candidature groupée avec la commune de Cénac et St Julien.

Très prochainement, une réunion devrait permettre de lancer l'opération et de connaître le projet ciblé ainsi que le chef de projet.

Sylvie Husson, Maire-Adjoint



La Page de l'Office de la Culture de Domme



Avant d'aborder la saison culturelle 2024, revenons sur la soirée cabaret du 24 novembre dernier qui connut un grand succès. A cette occasion, l'Office de la Culture de Domme accueillait le trio « A tout bout de chant » avec un spectacle théâtralisé en hommage à Jean Ferrat. Trois voix, un piano, un violon et une mise en scène insolite nous ont transportés dans le monde poétique de l'artiste.



Le 3 décembre, la chorale du Bugue donnait son récital dans l'église de Domme. Elle interprétait des œuvres de Saint-Saëns, Gounod, Carl Orff, Mozart, Verdi et clôturait sa prestation avec le requiem de John Rutter. L'église était très bien chauffée et le public a pu ainsi profiter de ce moment de grande musique classique.



Enfin le 8 décembre, c'était l'assemblée générale tout à fait ordinaire et pourtant une page de l'OCD allait se tourner. Les démissions de Ginette Bénita et Thierry Keller n'étaient une surprise pour personne mais nous étions tous « au pied du mur ». Pour nous, membres du bureau, il était inconcevable de ne pas poursuivre l'œuvre commencée depuis plus de vingt années et enfin encore plus inconcevable de laisser Domme sans Office de la Culture car ce dernier fait aussi partie de notre Patrimoine. Aux deux membres renouvelables sont venues s'ajouter, fort heureusement, les candidatures de Ghislaine et Hugues Mantoux, tous élus à l'unanimité. La composition du nouveau bureau est la suivante :

- Président : Gérard Kastelé
- Secrétaire et trésorière adjointe : Hélène Bonneval
- Trésorière : Mylène Lahalle
- Secrétaire adjointe : Henriette Cousin

- Autres membres : Jocelyne Lagrange, Ghislaine Mantoux, Hugues Mantoux, Isabelle Rousseau.

L'ensemble des membres a travaillé à l'élaboration du programme 2024 que nous allons vous présenter :

- Vendredi 16 février en journée pour les élèves des écoles du secteur et à 20h30 pour tout public, la compagnie « l'Oiseau Tonnerre » mettra en scène « **Le petit Prince** » de Saint Exupéry. A travers une mise en scène originale associant la parole, la musique et la danse, vous retrouverez les grands moments de ce conte universel, où se mêlent sagesse et merveilleux.

- Vendredi 29 mars à 20h30, Romain Bondonneau nous présentera son dernier ouvrage édité aux Editions du Ruisseau « **Les écrivains du Périgord** ».

- Vendredi 26 avril à 20h30, Jean Bonnefon, guitariste-chanteur, conteur... avec son spectacle « **Presque vrai !** » nous entraînera dans un univers de musique et de musiciens, non sans humour.

- Dimanche 12 mai à 17h en l'église de Domme concert donné par l'Ensemble Vocal de Périgueux.

- Samedi 1^{er} juin à 20h30, soirée cabaret avec la compagnie « A tout bout de chant » pour un hommage à **Serge Reggiani**.

- Mercredi 17 juillet à 20h30 salle de la Rode, concert Haydn, Bach, Pleyel, avec un trio à cordes de jeunes musiciens professionnels.

- Vendredi 23 août à 20h30, **Ismaël Margain**, habitué des grandes scènes de la planète donnera son « annuel » récital de piano à son public dommois.

- Mardi 27 août, un concert de chants basques donné par le chœur d'hommes **Hégaldia** résonnera en l'église de Domme à partir de 17h.

- Puis viendront **les Journées Européennes du Patrimoine** avec le vendredi 20 septembre, une journée dédiée au Patrimoine des élèves du RPI Domme-Cénac. **Daniel Chavaroche** contera « des Histoires de Pays » aux élèves de cycle élémentaire tandis que les conteurs « **Tout Conte Fée** » emmèneront les élèves de maternelle dans un monde merveilleux.

A 20h30, en partenariat avec l'ASBDR, il y aura une conférence de l'historienne Anne-Marie Cocula sur la rivière Dordogne et son histoire.

Le samedi 21 septembre à partir de 17h, la **Compagnie du Sûr Saut** nous conduira pour une balade théâtralisée dans la bastide avec **Don Quichotte**.

- Samedi 19 octobre à 20h30, la Compagnie **Viv'Art** reviendra à Domme avec la comédie d'Eric Assous, **l'Illusion Conjugale**.

- Enfin le Festival de Théâtre Amateur, du jeudi 14 au dimanche 17 novembre, clôturera notre programme. C'est un festival d'automne mais pourquoi pas ? Nous sommes d'ores et déjà assurés des inscriptions des troupes et nous comptons sur notre fidèle public.

- Vendredi 6 décembre, assemblée générale de l'association.

Comme par les années précédentes, nous continuerons d'annoncer par voies de presse, de radio et par courriel chaque événement. Nous vous rappelons qu'en devenant adhérent de l'OCD vous pourrez bénéficier de tarifs préférentiels et enfin votre cotisation viendra s'ajouter aux subventions de la mairie de Domme et du Conseil départemental

Calendrier des Manifestations 2024



DATE	HEURE	INTITULE	ORGANISATEUR	LIEU	RENSEIGNEMENTS
3-févr	16h00	Après-midi «Crêpes»	Pétanque Dommoise	Esplanade du Bel-védère	06.84.62.03.92
16-févr	10h00 - 14h30 - 20h30	Le Petit Prince par la Cie «L'oiseau Tonnerre» (10h00 et 14h30 pour les scolaires - 20h30 pour tous)	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
29-févr	09h00	Multisport Tour (centre de loisir itinérant pour les enfants : 6-8 ans, 9-12 ans, 13-15 ans)	Mairies de Cénac et de Domme	Salle du Pradal	05.53.28.61.00
29-mars	20h30	Présentation du dernier ouvrage de Romain Bondonneau sur les auteurs périgourdins	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
1-avr	14h00	Chasse aux œufs de Pâques	Comité des Fêtes de la Bastide de Domme	Jardin Public	06.84.62.03.92
6-avr	20h30	Loto	Amicale Laïque Domme-Cénac	Salle socioculturelle de Cénac	amicalelaïque24250@gmail.com
26-avr	20h30	«Presque vrai», spectacle de Jean Bonnefon	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
20-avr		Conférence d'Olivia de Maleville sur Lucien de Maleville.	Comité Culturel de Cénac	Non précisé	
21-avr		Jeu de piste Petit Patrimoine dans Cénac, sur les pas de Lucien de Maleville	Comité Culturel de Cénac	Cénac et St Julien	
12-mai	17h00	Concert de l'Ensemble vocal de Périgueux	Office de la Culture de Domme	Eglise de Domme	05.53.29.01.91
18-mai	20h30	Loto	Comité des Fêtes de la Bastide de Domme	Salle de la Rode	06.84.62.03.92
1-juin	14h00	Tournoi de pétanque de la St Clair (doublettes)	Pétanque Dommoise	Esplanade du Bel-védère	06.84.62.03.92
1-juin	20h30	Hommage à Serge Réggiani par la Cie «A Tout Bout de Chant»	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
22-juin	19h00	Fête de l'Été (Animations musicales et show pyrotechnique - Restauration sur place)	Comité des Fêtes de la Bastide de Domme	Salle de la Rode	06.84.62.03.92
7-juil	19h00	Marché gourmand	Amicale Laïque Domme-Cénac	Parc du Thouron	amicalelaïque24250@gmail.com
14-juil	18h00	Paella géante - Bal avec disco-mobile - Feux d'artifices en soirée	Comité des Fêtes de la Bastide de Domme	Place de la Rode	06.84.62.03.92
14-juil	19h00	Marché gourmand	Amicale Laïque Domme-Cénac	Parc du Thouron	amicalelaïque24250@gmail.com
17-juil	20h30	Concert Haydn, Bach, Pleyel par un trio à cordes de jeunes musiciens	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
20-juil	14h00	Pétanque : trophée Alain Langouanère suivi d'un repas «Auberge Espagnole» au Jardin de la Rode	Pétanque Dommoise	Esplanade du Bel-védère - Jardin de la Rode	06.84.62.03.92
21-juil	19h00	Marché gourmand	Amicale Laïque Domme-Cénac	Parc du Thouron	amicalelaïque24250@gmail.com
28-juil	19h00	Marché gourmand	Amicale Laïque Domme-Cénac	Parc du Thouron	amicalelaïque24250@gmail.com

Calendrier des Manifestations 2024



DATE	HEURE	INTITULE	ORGANISATEUR	LIEU	RENSEIGNEMENTS
1er-août	19h00	Pique-Nique Fluo (Buvette - stand de maquillage)	Association des Sites Touristiques de Domme	Jardin Public	05.53.31.71.00
4-août	19h00	Marché gourmand	Amicale Laïque Domme-Cénac	Parc du Thouron	amicalelaïque24250@gmail.com
9-août	18h00	Coupe des Dames (tournoi de pétanque en doublette réservé aux femmes uniquement)	Pétanque Dommoise	Esplanade du Belvédère	06.84.62.03.92
11-août	19h00	Marché gourmand	Amicale Laïque Domme-Cénac	Parc du Thouron	amicalelaïque24250@gmail.com
15-août	Toute la journée	Fête des Confréries et des Vins de la Dordogne	Amis du Vin de Domme	Place de la Halle - Esplanade du Belvédère	05.53.28.14.47
16-août	18h30	Coupe des Couples (tournoi de pétanque réservé aux couples uniquement)	Pétanque Dommoise	Esplanade du Belvédère	06.84.62.03.92
18-août	19h00	Marché gourmand	Amicale Laïque Domme-Cénac	Parc du Thouron	amicalelaïque24250@gmail.com
18-août	18h00	Événement à l'occasion du 60ème anniversaire de la mort de Lucien de Maleville et des 20 ans de l'association en mémoire de l'artiste (réservé aux membres et partenaires)	Lucien de Maleville	Orangerie du parc de Veyrignac	06.58.43.23.52
23-août	20h30	Ismaël Margain - Récital de piano	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
25-août	Toute la journée	Meeting Aérien : Présentation en statique et en vol d'avions, d'hélicoptères, d'autogires et de parachutistes, voltige aérienne, avions de collection	Aéro-Club du Sarladais	Aérodrome de Sarlat-Domme	05.53.28.32.95
27-août	17h00	Concert de chants basques par le chœur d'hommes «Hegaldia»	Office de la Culture de Domme	Eglise de Domme	05.53.29.01.91
20-sept	10h00	Patrimoine des enfants (Scolaires uniquement) : Tout Conte Fées	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
20-sept	14h30	Patrimoine des enfants (Scolaires uniquement) : contes et récits de Daniel Chavaroché	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
20-sept	20h30	Conférence de l'historienne Anne-Marie Cocula sur la rivière Dordogne et son histoire	Office de la Culture de Domme et ASBDR	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
21-sept	17h00	Balade théâtrale autour de Don Quichotte par la Cie du Sûr Saut	Office de la Culture de Domme	Bastide de Domme	05.53.29.01.91
5-oct	20h30	Soirée Cabaret dans le cadre d'Octobre Rose	Comité des Fêtes de la Bastide de Domme	Salle de la Rode	06.84.62.03.92
6-oct	13h30	Marche pour Octobre Rose - Départ salle du Pradal	Vélo-Club de Domme	Salle du Pradal	05.53.28.31.50
19-oct	09h15	Défi sportif : 3e croisade en Périgord Noir (trail)	CA Belvésois	Esplanade du Belvédère	06.22.41.80.50
19-oct	20h30	L'illusion Conjugale, comédie d'Eric Assous par la Cie Viv'Art	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
31-oct	19h00	Fête d'Halloween pour les enfants (Défilé suivi d'une soupe de la sorcière servie salle de la Rode)	Comité des Fêtes de la Bastide de Domme	Départ : place de la Halle	06.84.62.03.92
14-nov	20h30	Festival du Théâtre Amateur	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
15-nov	20h30	Festival du Théâtre Amateur	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
16-nov	14h30 - 17h30 - 20h30	Festival du Théâtre Amateur	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
17-nov	14h30 - 17h30	Festival du Théâtre Amateur	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	05.53.29.01.91
06 & 07 déc.	En journée	Téléthon Domme-Cénac-St Martial	Comité d'organisation du Téléthon	Salle socioculturelle de Cénac	05.53.31.41.31
26.-déc.	En journée	Domme en Fête (marché, animations et spectacle de Noël) - Changement possible de dates	Commune et associations de Domme	Place de la Halle - Esplanade du Belvédère	05.53.28.61.00

Le mercredi 24 janvier restera dans les mémoires de l'Office de Tourisme Périgord Noir-Vallée Dordogne. Suite à la réunion du Comité de Direction de l'Office, élus, partenaires et employés se sont réunis pour célébrer la qualité du tourisme sur le territoire des deux Communautés de Communes de Domme-Villefranche du Périgord et Vallée Dordogne-Forêt Bessède, faisant le tour des communes possédant un bureau d'information touristique, afin d'inaugurer les plaques «Qualité Tourisme» apposées à l'entrée de chaque Bureau d'Information Touristique.



Le périple a débuté au siège social, à Domme, où la première plaque a été dévoilée avec fierté. Un moment symbolique soulignant l'engagement des équipes pour la qualité des services touristiques.

Le convoi s'est ensuite dirigé vers le charmant village de Daglan et son bureau d'accueil. Accueilli chaleureusement par le Maire et son équipe, chacun a pu apprécier un moment de partage autour d'un premier verre de l'amitié, offert par la commune, suivi par une pause déjeuner au restaurant La Forge de Saint Pompon, partenaire de longue date de l'Office de Tourisme.

La tournée s'est poursuivie par la bastide médiévale de Villefranche du Périgord où les passants ont joyeusement participé à ce moment symbolique, puis le groupe a



enchaîné avec le bureau d'accueil de Belvès où des représentants de l'Association des Sites Touristiques de Belvès, dont le Président, se sont joints à la fierté générale.

En arrivant à Siorac, le groupe a été reçu par le Maire de la commune qui n'a pas caché sa fierté d'avoir pu maintenir l'ouverture, en saison touristique, d'un bureau d'accueil.

La journée s'est clôturée au bureau de St Cyprien, où les participants, rejoints par un élu de la commune, ont pu apprécier une petite flûte de campagne.

Chacune de ces étapes a été l'occasion de célébrer l'engagement envers l'amélioration continue des services touristiques et a permis des moments de partage pour célébrer le travail d'équipe ayant conduit à l'obtention du label «Qualité Tourisme». Cet accomplissement reflète l'engagement constant de l'Office de Tourisme envers la satisfaction des visiteurs et la promotion d'un tourisme de qualité.

Au-delà de l'aspect protocolaire, cette journée a renforcé les liens entre les membres de l'équipe, les partenaires et les élus, soulignant l'importance du travail collaboratif dans le secteur touristique.



La Page de l'Association des Sites Touristique de Domme



Le dimanche 24 décembre, l'Espace des quatre saisons, boutique-café de la grotte, s'est transformé en un lieu magique grâce à la visite du Père Noël.



Les enfants, les yeux brillants d'excitation, ont eu la chance spéciale de rencontrer le Père Noël, de lui exprimer leurs vœux, et même de prendre des photos avec lui. Le café de la boutique est devenu un endroit rempli de rires, de câlins et de souvenirs mémorables, car le Père Noël a pris le temps de discuter avec chaque enfant. Mais la fête ne s'est pas arrêtée là, car un atelier maquillage a été mis en place pour tous les petits et grands présents. Les visages se sont parés de couleurs et de paillettes, ajoutant une touche joyeuse à cette journée spéciale. L'ambiance chaleureuse et conviviale a rassemblé quelques Dommois, les visiteurs de la grotte, les familles et les amis, autour de boissons chaudes et de délicieuses gourmandises. Une après-midi réussie !



Le 28 décembre, Domme fêtait Noël.

Suite au succès de l'an passé, l'Association des Sites Touristiques de Domme et la municipalité ont à nouveau organisé le marché de Noël. Les festivités ont débuté tôt le matin avec le marché hebdomadaire sur la place de la Halle. La place bistro à nouveau présente cette année a été choisie comme l'endroit idéal pour se restaurer, les rires et les conversations animant l'atmosphère, créant un esprit festif de Noël. Une touche musicale a enveloppé la place de la



ambiance amicale. Les fées bulles sur échasses ont parcouru la place, créant une déambulation magique et enchantée pour petits et grands. Pour terminer en beauté cette belle journée, les enfants ont pu profiter de lectures de contes, puis se sont régallés



autour d'un goûter offert par le comité des fêtes et l'amicale laïque. La journée s'est conclue en beauté avec le spectacle pour enfants «Au Bout du Monde», présenté par la compagnie La Chaudronnerie des Arts, offert par l'Office de la culture et la municipalité. Un final éblouissant qui a enchanté le public et marqué la fin d'une belle journée.



La page de l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et des Remparts (ASBDR)

Au fil du temps, le château du Roy poursuit sa réapparition.



Longtemps à l'abandon, envahi par une végétation luxuriante, méconnu, le castrum restait délaissé. Il devint propriété de la commune en 1995 alors qu'il avait été classé monument historique en 1943. Néanmoins, le roi disparu, la végétation restait reine des lieux.

C'est en 2010 que l'ASBDR s'est intéressée à ce site délaissé pour tenter de le faire renaître. Pour cela, et en accord avec les autorités locales, départementales et régionales (ABF et DRAC), une équipe de bénévoles motivée entreprit son déboisement qui apparaissait de loin

comme une petite forêt au sommet de la colline et dans le prolongement de la bastide. En complément de cette opération et durant trois semaines, une équipe de jeunes de l'association Concordia travailla à la restauration de l'un des murs du château.

Une fois le site dégagé de sa végétation et en vue de poursuivre un travail de prospection archéologique, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) demanda à l'ASBDR de lancer une étude approfondie sur l'histoire du château du Roy. Cette étude fut confiée à Anne Bécheau, historienne reconnue et appréciée pour ses nombreuses recherches en Périgord. Dans l'attente du rapport d'Anne Bécheau, l'ASBDR toujours enthousiaste a poursuivi son action de défrichage et de déboisement afin de mettre en valeur le patrimoine dommois. Ce nouveau chantier a consisté à déboiser et défricher les parcelles situées sous les remparts de la bastide pour les protéger et les sauvegarder mais également pour les valoriser aux yeux des visiteurs comme à ceux des autochtones.

Plus tard, reconnaissant l'intérêt porté par les instances administratives (DRAC et ABF) pour ce château, la municipalité contribua à sa "renaissance". Un très gros chantier de sécurisation et de restauration des murailles d'enceinte a été entrepris et est toujours en cours.

Depuis quelques années les recherches archéologiques associant la municipalité, la DRAC et l'ASBDR, permettent la réapparition du site castral à l'intérieur de ses murailles.

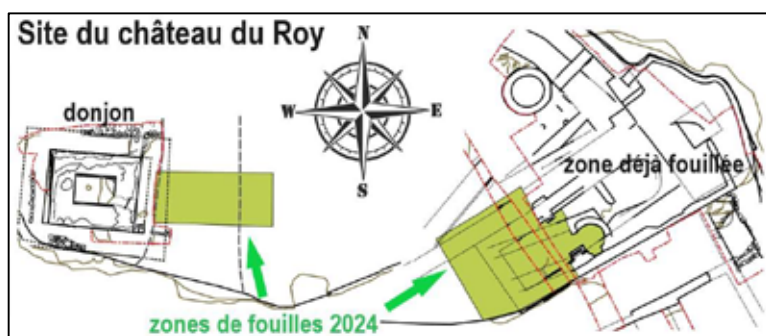
Pour 2024 le dossier concernant la nouvelle campagne de fouilles, et de sa demande de subvention, a été soumis à la DRAC en collaboration avec Jean-Luc Péluchon, archéologue responsable des opérations. Elle permettra d'améliorer et d'affiner les connaissances sur la structure du castrum, déjà bien optimisées depuis l'été dernier.

Les récentes découvertes archéologiques permettent de dater l'occupation du site avant

l'an mil (limite temporelle qui correspond aux vestiges visibles). Citons par exemple quelques éléments représentatifs découverts, tels que des morceaux de céramiques protohistoriques et antiques (âge de bronze, âge de fer, âge gallo-romain), mise au jour de la continuité de la première courtine (an mil) avec angle droit arrondi et aussi des maçonneries de la même époque, puis de la chapelle primitive et de la aula (salle d'apparat avec des colonnes engagées). Identification de la tour brune, coupée en deux, avec des traces visibles de l'explosion (rubéfaction) de 1590.

Cette année, nous attaquerons avec toujours le même enthousiasme la période avant l'an mil, avec la fouille du fossé situé à l'Est du donjon, et nous étendrons les fouilles de la chapelle et de la aula.

Avec l'ASBDR l'aventure se poursuit...



Le groupe communication de l'ASBDR

La Page des Associations



Entente Périgord Noir

L'entente Périgord Noir poursuit son développement !

Ces dernières années sont placées sous le signe du développement et de la diversification pour notre club. Par le passé, le club proposait déjà une section d'école de foot dans laquelle plusieurs de nos joueurs seniors ont évolué. Après quelques années d'interruption, l'école de foot a été relancée au cours de la saison 2022 - 2023 afin de dynamiser le club et de transmettre aux plus jeunes la passion du ballon rond et des valeurs de ce sport collectif. A ce jour, le club comptabilise plus d'une centaine de licenciés, de nos plus jeunes joueurs aux équipes seniors.



Zoom sur nos jeunes catégories...

L'école de foot

Notre école de foot se compose aujourd'hui de trois catégories, permettant d'accueillir les enfants de 5 à 12 ans (U7, U9 et U11). Récemment, une entente avec le club de Campagnac Daglan a été mise en place pour les catégories des U9 et des U11 afin de consolider les équipes.

Sur le plan sportif, nos jeunes joueurs s'entraînent les mercredis après-midi et des plateaux sont organisés les samedis après-midi (petite compétition avec les autres clubs de la région).

Outre le développement physique de l'enfant, la pratique du football permet de développer de nombreuses compétences et de fortes valeurs : la coopération, la socialisation, la discipline et le respect, la confiance en soi... Bien sûr, le loisir et l'animation sont au centre de l'activité !

Le baby-foot

Club familial par excellence, nous avons souhaité poursuivre cette dynamique d'apprentissage en créant une catégorie de baby-foot pour accueillir des enfants de 2 à 5 ans. L'objectif est similaire : faire découvrir l'univers du football aux travers de jeux autour du ballon rond. Tous les samedis de 10h30 à 11h30, en dehors des vacances scolaires, nous accueillons les plus jeunes avec les parents et nous proposons plusieurs activités simples et adaptées.

Tout comme l'école de foot, le baby-foot est un réel renfort des compétences motrices, de l'esprit d'équipe et de la confiance en soi.

Les équipes seniors

Evidemment, le club poursuit le développement de ses deux équipes seniors où nous avons le plaisir de rencontrer et d'accueillir chaque année de nouveaux joueurs !

Le foot... mais pas seulement !

Ces deux dernières saisons ont été marquées par la reprise de l'école de foot et la création d'une section baby-foot, mais pas seulement.

Toujours dans une volonté d'évolution et de dynamisme, le club propose désormais de nombreuses animations tout au long de l'année... Soirée bodéga, repas à thème, loto, brocante, concours de pétanque ! Ces diverses animations, ouvertes à tous, permettent de faire vivre le club en renouvelant et en améliorant le matériel et les équipements.

Vous souhaitez participer à nos événements ? Nous vous invitons à nous suivre sur les réseaux sociaux, Facebook ou Instagram, nous y partageons toutes les informations. Vous pourrez également suivre l'actualité du club avec l'annonce et le résultat des matchs toutes les semaines.

Évidemment, si vous-même, vos enfants ou votre entourage souhaitez découvrir le club, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous accueillerons avec plaisir !

Facebook : Entente Périgord Noir

Instagram : ententeperigordnoir

Contact club : Thibault MALFOY 06 88 96 95 01

L'Amicale Laïque de Domme-Cénac

L'Amicale Laïque est une association créée à la fin du XIX^e siècle pour soutenir le modèle de l'école publique laïque, gratuite et obligatoire. Les amicales laïques ont été créées par des instituteurs et leurs premiers élèves pour financer l'achat de matériel, l'organisation de sorties, la proposition d'activités culturelles et sportives. Leur mobilisation a permis de promouvoir l'éducation populaire tout au long de la vie. Aujourd'hui, les amicales laïques existent toujours et s'adaptent à leur époque en proposant des activités variées telles que des séjours et loisirs, des ateliers culturels, artistiques ou sportifs. (Source : Ligue de l'Enseignement)

L'amicale Laïque de Cénac-Domme existe depuis de nombreuses années, elle est organisée autour de 3 axes :

- Un soutien financier au profit des enfants des écoles de Cénac et St Julien ainsi que de l'école de Domme (5 classes- 109 élèves) lors de sorties scolaires sélectionnées par l'équipe pédagogique. L'amicale organise également des sorties extrascolaires afin de favoriser la mixité sociale et un accès égal à la culture et aux activités sportives.

- Une section adulte « gymnastique » par le biais d'adhésion à la ligue de l'enseignement (UFOLEP)

- Une section « théâtre » par le biais d'adhésions auprès de l'Amicale.

L'amicale Laïque de Cénac-Domme est une association dynamique, organisée et très installée dans le paysage associatif local, raison pour laquelle vous la croisez dans beaucoup d'événements sur ces 2 villages. Les bénévoles de l'association profitent d'ailleurs de ces moments de rencontre et de convivialité pour faire connaître l'association mais aussi et surtout pour vendre gâteaux, boissons... afin de financer les activités en cours ou à venir. Comme beaucoup d'associations, l'Amicale Laïque a besoin de vous. Nous recherchons des bénévoles pour les activités mais aussi pour les fonctions d'encadrement au sein du Bureau... Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions : **sans vous, rien n'est possible mais avec vous tout le devient ! Contactez-nous !**

La Page des Associations (suite)



Les sources de financement de l'association sont de 3 types :

- Des subventions des communes de Cénac et St Julien et de Domme (8%*).

- Les bénéfices provenant des activités de l'amicale : vente de gâteaux, boissons, marchés gourmands, théâtre... (84%).

- Les bénéfices provenant des adhésions (8%*).

* bilan financier 2022-2023

Tél. 06 48 49 15 70

amicalelaique24250@gmail.com

La Pétanque Dommoise

Suite à la démission de la secrétaire, une Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu samedi 25 novembre 2023. Une seule candidature, M^{me} Labrunie Nathalie. Celle-ci a été élue.

Concours du Téléthon du 9 décembre 2023 : malgré la pluie 8 courageuses personnes ont participé à l'activité... 1^{er} Alain et Jérôme - 2^e Bernard et Xavier - 3^e Thierry et Denyse.

Concours Domme fête Noël du 28 décembre : 20 participants.

1^{er} Daniel / Alan - 2^e Roddy / Richard - 3^e Chantal et Thierry.

Samedi 3 février à 16h, un goûter crêpes est organisé sur l'Esplanade du Belvédère.

Le mardi et le samedi après-midi, nous nous retrouvons sur l'Esplanade du Belvédère à partir de 14h avec parfois de la pluie, du brouillard et de la chaleur... Mais c'est un plaisir de jouer à un jeu convivial.

Denyse Langouanère (Tel : 06.84.62.03.92)

Solidaire pour Demain

Il y a deux ans, Christine et Daniel ont créé, avec une petite équipe dynamique, une association humanitaire. Elle finance une école à Khajuraho en Inde, école créée en 2014 par « Tinku », totalement gratuite pour les enfants de la campagne environnante.



Ils se sont rendus à l'école en décembre 2023 et ramènent de bonnes nouvelles.

Ils ont pu :

Valider une année officielle de comptabilité de l'école.

En effet, les nombreux échanges et efforts fournis tout au long de l'année, entre Tinku (Directeur de l'école) et Christine et Daniel ont porté leurs fruits. Chaque dépense est justifiée et vérifiée.

Acheter, sur place, aux côtés de Tinku :

- 2 tables + 4 tabourets pour ordinateurs

- 2 tableaux d'écriture, pour remplacer les précédents,

beaucoup trop usagés, afin de permettre aux enfants de mieux y visualiser les inscriptions notées. 2 de plus sont commandés.

- 2 ordinateurs et 1 scan/imprimante

Les ordinateurs sont prévus pour initier les enfants à l'informatique et à l'utilisation d'internet, dans le but de leur offrir une nouvelle fenêtre sur le monde. Cela permettra également d'approfondir certaines recherches et connaissances. Un professeur spécialisé viendra régulièrement 2h le samedi matin pour former les enfants, en petit groupe.

- Fournitures ludiques

Avant le départ de Christine et Daniel, chaque membre du bureau de l'association a acheté, sur ses fonds personnels, des fournitures ludiques (coloriages, feutres, crayons de couleur, jeux universels), en quantité suffisante pour que chaque enfant puisse en bénéficier et le ramener à la maison.

Tous les enfants avaient le sourire !

Tinku n'a eu de cesse de dire : «ce n'est pas merci que je veux vous dire à tous, ce n'est pas assez "merci", le mot n'existe pas, mais il est dans mon cœur».

Nous remercions tous nos donateurs, nos bénévoles et vous espérons encore plus nombreux demain, pour une solidarité sans fin.

Vous pouvez en découvrir un peu plus sur l'association en visitant notre site **solidairespour demain.org** et faire un don, pour offrir un meilleur avenir aux enfants.

N'hésitez pas à nous contacter par mail : solidairespour demain@gmail.com ou messenger ou par téléphone : 06 30 17 99 42.

#solidarité#enfants#monde#partage#enfantsdumonde#inde

Christine Di Silvestro et Daniel Delpech

SOLIDAIRES POUR DEMAIN

Association Loi 1901

Vélo-Club de Domme

Le vélo club de Domme a tenu son assemblée générale le 24 novembre. Pour 2024 dix-neuf cyclistes sont licenciés au club dont 6 en compétition et les autres en randonnée cyclo ou VTT. - De nouveaux équipements sont commandés pour la prochaine saison. Le bureau du club a été reconduit jusqu'en fin 2024 date à laquelle de nouveaux dirigeants devront prendre la suite afin que le club de Domme dont l'association existe depuis plus de 23 ans puisse continuer d'accueillir des cyclistes. Le repas de fin d'année s'est déroulé au restaurant « la Boca » à Cénac. Des randonnées pédestres seront proposées en cours d'année. Les entraînements sur route ont repris après les fêtes de fin d'année, tous les samedis après-midi au départ de Carrefour contact à Cénac, départ 13h30, formés de deux groupes suivant les niveaux.



La Page des Associations (suite)



Jean-Pierre Bessard

Aéroclub du Sarladais

Janvier 2024 aura été un mois marquant pour l'Aéroclub du Sarladais.

L'association vient de fêter son 90^e anniversaire. L'Aéroclub du Sarladais a en effet été créé, sous le nom d'Aéroclub de Sarlat, le 3 janvier 1934. En 1953, il a pris le nom actuel de « Sarladais » pour mieux refléter la diversité d'origine de ses membres. En 1956, avec le soutien de la commune de Domme, l'aéroclub s'est implanté à la Plaine de Bord où il a créé l'aérodrome actuel. Depuis près de 70 ans, l'association est impliquée dans la vie locale et a accompagné de nombreuses vocations aéronautiques.

Ensuite, dans le cadre du renouvellement de sa flotte, l'Aéroclub du Sarladais vient d'acquérir, en Allemagne et sur le marché d'occasion, un nouvel avion. Il s'agit d'un biplace de type Aquila, performant et de conception moderne, qui va remplacer un appareil plus ancien pour les vols de formation des pilotes. Dans l'attente de l'arrivée sur le marché d'aéronefs à propulsion électrique abordables et facilement exploitables, ce modèle d'avion a été choisi, malgré son moteur conventionnel à pistons, car il va contribuer à réduire notre impact environnemental. Sa consommation en carburant est en effet significativement



réduite en comparaison de celles des autres avions en service et surtout, il a une très faible empreinte sonore.

L'Aéroclub du Sarladais vous accueille tous les jours sur l'aérodrome de Sarlat-Domme. Notez dans vos agendas que notre spectacle aérien aura lieu un peu plus tard que d'habitude (Jeux Olympiques oblige), le dimanche 25 août 2024.

Association François Augiéras

L'association a passé une première année, depuis sa réactivation, avec une quarantaine d'adhérents qui ont pu recevoir déjà 3 bulletins abordant des sujets sur l'actualité d'Augiéras. Nous comptons, pour 2024, éditer trois ou quatre nouveaux bulletins pour les adhérents. Nous travaillons dès maintenant sur une publication complète d'une correspondance de 106 lettres écrites entre les années 1948 à 1968 par François Augiéras à son ami, le peintre Jean Boyé. L'ouvrage sera publié afin de célébrer le centième anniversaire de la naissance de François Augiéras en 2025.

L'adhésion annuelle à notre association est de 15 € par personne. Vous avez la possibilité de régler ce montant à l'accueil de la Mairie de Domme ou de l'envoyer par courrier à la Mairie qui héberge l'adresse de l'Association. Vous pouvez aussi nous adresser votre demande par mail à l'adresse : augieras2021@gmail.com.

Serge Sanchez- Président

Thierry Keller - Vice-Président



Restaurant / Vente à Emporter
Bar à Vins
05.53.31.07.11 / 06.14.67.16.74
3 rue Geoffroy de Vivans
24250 DOMME
contact@restaurantcabanoix.com
www.restaurantcabanoix.com
Ouvert à l'année

**CABANOIX & CHATAIGNES
DOMME**

**Comptoir
d'Annam**
RESTAURANT VIETNAMIEN
6 RUE DE LA MONNAIE
24250 DOMME
TÉL: 05 53 59 58 80

**PIZZERIA
des Templiers**
SUR PLACE ET À EMPORTER
TÉL. 06 02 29 04 30

CRÊPERIE
Fabrique artisanale
du gâteau aux noix
18, Rue des Consuls - 24250 DOMME
06 87 00 21 81 - <https://des-idees-a-la-noix.fr>
Terrasse & Salle
Ouvert toute l'année



Le saviez-vous ? Les pierres de Domme parlent à ceux qui veulent les voir et les entendre !

"Sachez écouter, et soyez sûrs que le silence produit souvent le même effet que la science."

Cette instruction à l'attention du prince Eugène, fils adoptif de l'empereur Napoléon Ier, le 7 juin 1805, montre à quel point il est intéressant d'affûter son sens de la curiosité et de l'enrichissement de son savoir.

Ce sont les vieilles maisons de la bastide qui transpirent de l'histoire de son existence, depuis la décision de Philippe III le Hardi de construire la cité, pour servir de retraite à ses gens de guerre, et faire face à toute invasion anglaise, à nos jours.

La ville fut construite assez rapidement entre 1282 et 1285, sur sa position dominante en surplomb de la vallée de la Dordogne. De forme trapézoïdale et ceinturée de remparts sur les parties hors falaises, son accès se faisait par 3 portes principales dont chacune avait ses fonctions. À ce jour aucun plan n'a été retrouvé, la conception ayant été inspirée par le Grand Sénéchal de Normandie mandaté par le roi. Ce dernier fit tracer l'enceinte, les places, et les rues de la cité. La plupart des rues s'y coupent à angle droit et rejoignent soit les places soit les portes. Le système urbain se composait pour ses voies de circulation de trois catégories de rues, les charretières pour les véhicules à traction animale, les traversières pour les charriots à bras et les piétons, et les passages piétonniers, venelles surnommées carreyrous. La construction des maisons sur un modèle assez semblable est réalisée au moyen de pierres des environs, taillées et comportant une « mouluration simple » consistant en un chanfrein aux arcades aux portes et aux fenêtres, vestiges encore visibles de nos jours.

Quant aux murs c'est en moyenne un « double pied » d'épaisseur, soit environ 70 cm, certaines bâtisses ont des murs de 100 cm au rez-de-chaussée, et encore 90 cm au niveau du deuxième étage pour les constructions les plus hautes. Provenant des châtaigniers du pays, bois imputrescible très résistant et doté d'une grande longévité, ainsi étaient réalisés les planchers en planches larges et épaisses. Les poutres, également de la même essence, étaient grossièrement équarries à la hache et restaient souvent apparentes en façade, situant bien les niveaux des maisons.

Les charpentes des combles se ressemblaient, constituées de poutres de 20 cm au carré, avec tirant chevillé formant un « A » majuscule, et espacées de 40 cm environ. Celles-ci étaient reliées par un fort liteau sur lequel reposait la couverture constituée de pierres plates appelées les « lauses ». Aujourd'hui certaines constructions possèdent encore ces lauses sur l'épaisseur de la partie maçonnée au bas des toitures, le reste de la couverture refaite en tuiles plates afin d'alléger les charpentes.

L'espace à vivre était généralement à l'étage avec un accès par un escalier extérieur. Celui-ci était fait de pierres

de même facture que la maison ce qui donnait un cachet très pittoresque aux différentes rues. Ces maisons étaient presque toujours à pièce unique avec une grande cheminée à manteau de pierre et c'est dans le « cantou » que de nombreuses soirées se déroulaient en famille ou avec des amis. Aujourd'hui beaucoup de ces cheminées subsistent encore, restaurées par les amoureux de ce design ancien, mais peu sont opérationnelles comme à l'origine.

En observant certaines façades, on remarque des accès directs à des caves ou à des bûchers, la configuration rocheuse ayant limité la possibilité de creuser des sous-sols profonds. Toujours en façade, il est possible d'apercevoir de curieux évier en niche et parfois une latrine prise dans l'épaisseur du mur avec une niche en saillie. Les latrines, commodités de l'époque, comportaient un siège de pierre donnant dans l'espace étroit réservé entre les maisons, que l'on nomme « androne ». Le produit de ces latrines et les eaux usées se déversaient dans la rigole centrale des carreyrous, et il était préférable de « tenir le haut du pavé » lorsque l'on se croisait dans les venelles...

Peu de maisons possédaient un jardin en raison de l'espace restreint sur le rocher, mais les façades étaient généralement pourvues de treilles, souvent au-dessus des escaliers, ce qui donnait un cachet champêtre à l'ensemble des rues. Des fleurs étaient plantées à même le sol le long des maisons.

Au fil des époques, les façades ont été modifiées, les petites fenêtres, sortes de meurtrières, ont été bouchées voire remplacées par des ouvertures plus grandes, certaines cintrées en arc avec une bande de pierre saillante au pourtour. L'impôt sur les ouvertures a favorisé l'obturation dont les stigmates sont encore très visibles. L'aspect extérieur a évolué avec l'apparition de volets qui auparavant étaient à l'intérieur des habitations.

Enfin, il est regrettable que certaines maisons soient recouvertes d'un crépi masquant l'authenticité et l'âme du pays de la pierre, cette pierre chaude dans sa couleur si particulière, témoin de la consommation des siècles.

« Quand on sait voir, on retrouve l'esprit d'un siècle, ou la physionomie d'un Roi, jusque dans un marteau de porte. »

Victor Hugo dans Notre Dame de Paris

Jean-Paul Coiffet

